

DATE: 3 février 2021

N° 2021-08

CATÉGORIE: PLACEMENTS

DESTINATAIRES: Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET: Programme de boni sur la croissance des FPG de l'Empire Vie en 2021

Annonce

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer son programme de boni sur la croissance des FPG de l'Empire Vie. Pour une durée limitée, les conseillers qui font activement la promotion des avantages des fonds de placement garanti (FPG) de l'Empire Vie auprès de leurs clients en faisant croître les dépôts et les actifs de leurs clients dans les FPG pourront obtenir un boni qui récompensera cette croissance. Le boni sur la croissance des FPG est offert sur les dépôts effectués du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Produits admissibles

Tous les conseillers dont les dépôts totalisent 100 000 \$ ou plus en 2021 seront admissibles au boni sur la croissance des FPG. Les FPG s'entendent des produits suivants :

- FPG 75/75
- FPG 75/100
- FPG 100/100

Les dépôts dans Catégorie Plus 3.0 ou d'anciens produits de l'Empire Vie ne sont pas admissibles.

Fonctionnement du programme

Le boni sur la croissance des FPG est payable à 100 % directement aux conseillers afin de les récompenser pour la croissance de leurs affaires de FPG et la prestation d'un excellent service sur les affaires en vigueur de leurs clients actuels qui détiennent des FPG de l'Empire Vie. Le programme récompense les conseillers qui connaissent du succès avec les FPG de deux façons :

1. **Taux du boni sur les dépôts dans les FPG** – Un boni est payable en fonction des dépôts bruts dans les FPG.
2. **Facteur de boni sur la croissance nette** – Le taux du boni sur les dépôts dans les FPG est multiplié par le facteur de boni sur la croissance nette afin de déterminer le boni total sur la croissance des FPG.

Formule de calcul du boni sur la croissance des FPG en 2021

Total des dépôts dans les FPG
x taux du boni sur les dépôts
x facteur de boni sur la croissance nette
Boni sur la croissance des FPG

Date de paiement du boni

L'Empire Vie calculera le boni sur la croissance des FPG au début de janvier 2022, après avoir traité tous les dépôts et les rachats de 2021 dans les FPG. Elle versera le boni vers la fin de janvier ou le début de février 2022.

Taux du boni sur les dépôts dans les FPG

Un boni est payable en fonction des dépôts bruts dans les FPG	
Dépôts	Taux du boni sur les dépôts dans les FPG
0 \$ - 99 999 \$ ¹	0,00 %
100 000 \$ - 499 999 \$	0,25 %
500 000 \$ - 999 999 \$	0,30 %
1 000 000 \$ - 1 999 999 \$	0,35 %
2 000 000 \$ - 2 999 999 \$	0,40 %
3 000 000 \$ - 3 999 999 \$	0,45 %
4 000 000 \$ - 4 999 999 \$	0,50 %
5 000 000 \$ et plus	0,55 %

¹Pour être admissible au boni, un conseiller doit avoir des dépôts bruts dans les FPG de plus de 100 000 \$ en 2021.

Facteur de boni sur la croissance nette

Le taux du boni sur les dépôts dans les FPG est multiplié par le facteur de boni sur la croissance nette afin de déterminer le boni total de croissance des FPG.	
Formule du ratio (dépôts bruts – rachats) ÷ dépôts bruts	
Ratio de croissance nette des FPG (résultat de la formule)	Facteur de boni sur la croissance nette dans les FPG
0 % - 9 % ²	100 %
10 % - 19 %	105 %
20 % - 29 %	110 %
30 % - 39 %	115 %
40 % - 49 %	120 %
50 % - 59 %	125 %
60 % - 69 %	130 %
70 % - 79 %	135 %
80 % - 89 %	140 %
90 % - 99 %	145 %
100 %	150 %

² Le ratio de croissance nette des FPG prévoit un taux minimal de 0 %; les conseillers qui présentent un taux de croissance négatif n'auront pas un facteur de boni sur la croissance nette négatif.

Compétence

Geoff Gibson, vice-président, Produits et marketing, Placements

ANNEXE

Admissibilité au boni sur la croissance des FPG

Tous les dépôts dans les FPG de l'Empire Vie reçus et traités du 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la clôture des affaires le 31 décembre 2021 seront admissibles au boni sur la croissance des FPG. Un dépôt admissible dans les FPG s'entend d'un dépôt reçu de l'une des façons suivantes :

- Processus de placement Rapide & Complet
- Dépôts Fundserv par ordre électronique
- Dépôts additionnels traités par l'entremise du tableau de bord des conseillers de l'Empire Vie
- Débits préautorisés (DPA)
- Dépôts et propositions papier

Boni sur la croissance des FPG - Exemple A

Robert a généré des dépôts de fonds distincts dans des contrats de FPG de l'Empire Vie de 4 000 000 \$ en 2021. Il a aussi eu des rachats des contrats de FPG de l'Empire Vie de 1 700 000 \$. Voici le calcul du boni sur la croissance des fonds distincts de Robert :

- Dépôts = 4 000 000 \$; taux du boni sur les dépôts dans les FPG = 0,50 % (selon le tableau)
- Rachats = 1 700 000 \$
- Ratio de croissance nette = $(4\,000\,000\ \$ - 1\,700\,000\ \$) \div 4\,000\,000\ \$ = 57,5\ %$
- Facteur de boni sur la croissance nette des FPG = 125 % (selon le tableau)

Boni sur la croissance des FPG en 2021 = 4 000 000 \$ x 0,50 % x 125 % = 25 000 \$

Boni sur la croissance des FPG - Exemple B

Julie a généré des dépôts de fonds distincts dans des contrats de FPG de l'Empire Vie de 2 500 000 \$ en 2021. Elle a aussi eu des rachats des contrats de FPG de l'Empire Vie de 3 000 000 \$. Voici le calcul du boni sur la croissance des fonds distincts de Julie :

- Dépôts = 2 500 000 \$; taux du boni sur les dépôts dans les FPG = 0,40 % (selon le tableau)
- Rachats = 3 000 000 \$
- Ratio de croissance nette = $(2\,500\,000\ \$ - 3\,000\,000\ \$) \div 2\,500\,000\ \$ = - 20\ %$
- Facteur de boni sur la croissance nette des FPG = 100 % (selon le tableau)

Boni sur la croissance des FPG en 2021 = 2 500 000 \$ x 0,40 % x 100 % = 10 000 \$

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS – NE PAS UTILISER AVEC LE PUBLIC